

COMMUNE DE SPERACEDES
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026 à 10 h

PROCES VERBAL

Approuvé le 2 avril 2026

Présents :

MACARIO Jean-Marc, MAUBERT-REY Martine, ROUSTAN Marcel, BONNAFY Viviane, PELLEGRINO Christophe, GIOVINAZZO Corinne, FERRACCI Arnaud, PFEND-BARTHOLIN Corinne, BAUSSY Gérard, BOILLEY-PETIT Catherine, PETITPREZ Alain, GARDE Brigitte, QUILLET Telio, SIGAUDO Lucas, LOUIS Laurence

ORDRE DU JOUR :

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre des Adjointes
3. Election des Adjointes
4. Questions diverses

M. MACARIO, Maire sortant, procède à l'appel des conseillers élus le 15 mars 2026 et déclare le conseil au complet. Il remercie les élus et le public présents.

Cette première réunion du conseil municipal sera brève ; deux autres réunions auront lieu plus tard.

Désignation du secrétaire de séance : il est proposé M. ROUSTAN Marcel. Proposition approuvée à l'unanimité.

La parole est donnée à Mme MAUBERT-REY Martine, doyenne d'âge, afin de procéder à l'élection du Maire.

1. Election du Maire

Mme MAUBERT-REY rappelle les principales dispositions concernant l'élection du Maire :

En application des articles L. 2122-4 et L2122-7 du Code général des collectivités locales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Désignation de deux assesseurs : M. QUILLET Telio et Mme LOUIS Laurence.

Déclaration des candidats : un seul candidat se propose, M. MACARIO Jean-Marc.

Chaque conseiller procède au vote, il est ensuite immédiatement procédé au dépouillement par les deux assesseurs.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8
<u>Nombre de voix obtenues par le candidat :</u>	
MACARIO Jean-Marc	15

Monsieur MACARIO Jean-Marc est donc proclamé élu Maire de Spéracèdes.

2. Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de M. MACARIO, le conseil municipal est invité à procéder à la détermination du nombre d'adjoints. Il rappelle que, conformément aux dispositions inscrites à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints au maire, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Sur proposition de M. MACARIO le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à 4 le nombre des adjoints.

3. Election des adjoints

M. MACARIO rappelle que les adjoints sont élus parmi les membres du conseil municipal au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT)

Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Il est proposé de laisser un délai de 2 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, il est constaté que deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire ont été déposées :

Madame MAUBERT-REY Martine, Monsieur ROUSTAN Marcel, Madame BONNAFY Viviane, Monsieur Christophe PELLEGRINO.

Monsieur SIGAUDO Lucas, Mme LOUIS Laurence

Appel nominatif des conseillers.

Il est ensuite procédé au vote par chaque conseiller, puis au dépouillement par les deux assesseurs.

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

AR

La liste proposée par le Maire obtient 12 voix. Les adjoints proclamés élus sont : **Mme MAUBERT-REY Martine, M. ROUSTAN Marcel, Mme BONNAFY Viviane, M. PELLEGRINO Christophe.** M. MACARIO précise que le rang des adjoints est établi par l'ordre sur la liste. Les délégations seront ensuite données à chacun par arrêté.

Il est procédé à la remise officielle des écharpes de Maire et Adjoints.

M. MACARIO donne lecture de la charte de l'Elu local et précise qu'un exemplaire sera remis à chaque conseiller.

4. Questions diverses

Intervention de Mme LOUIS : La charge des adjoints sera-t-elle définie plus tard ?

Réponse positive de M. MACARIO, qui ajoute que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu semaine 14, avec notamment les désignations des membres des commissions. Concernant la commission des finances, l'ensemble des membres du conseil sera convié. Enfin, une réunion du conseil municipal aura lieu fin avril pour le vote du budget.

M. le Maire clôture ce premier conseil en s'adressant aux élus, anciens et actuels, et au public présent :

« Maintenant que la partie officielle de ce conseil municipal d'installation est terminée, permettez-moi quelques mots de conclusion beaucoup plus personnels.

Je vais être bref car je considère que la campagne électorale qui vient de s'achever a été marquée par bon nombre de discours et de documents. Les boîtes aux lettres ont débordé, sans parler du contenu au quotidien sur les réseaux sociaux.

Le temps est maintenant à la reprise de l'action municipale sous ses divers thèmes : travaux, écoles, culture, social, environnement, sécurité et j'en passe.

63,52% des électeurs nous ont renouvelé leur confiance, signe que notre travail des 6 dernières années a été reconnu et qu'il ne demande qu'à être approfondi, finalisé et amplifié maintenant que tout est sur rails !

Notre feuille de route est claire et nette, elle sera notre guide jusqu'en 2032 car nous n'avons jamais menti pour appâter l'électorat. Ce que l'on a proposé et projeté est réalisable et va mobiliser toute notre énergie dès aujourd'hui.

Par contre, je regrette le climat délétère qui a régné pendant cette campagne. Il y a 6 ans, 4 projets s'opposaient mais cela était productif car seul l'intérêt de Spéracèdes animait chacun d'eux.

Cette année, ni réel projet face à nous, ni débat d'idées mais uniquement de l'agressivité et du déni en bloc de ce que nous avons entrepris depuis 2020.

Les électeurs étaient figés et même mal à l'aise dès leur arrivée dans le bureau de vote dimanche dernier,

Il était temps que cela cesse car cela n'a rien à faire à Spéracèdes et rien de mieux qu'un tel résultat sans appel de 206 voix d'écart sur près de 800 électeurs ! Par comparaison, seules 67 voix nous séparaient de notre première liste opposante en 2020.

Je remercie donc sincèrement les spéracèdois pour le renouvellement de leur confiance, ils ont tenu bon face aux mensonges et je ne doutais pas qu'ils seraient reconnaissants du travail accompli pour eux et rien que pour eux.

Je tiens à poursuivre mes remerciements en m'adressant aux membres de la liste qui m'entourent.

Ils sont complémentaires, chacun dans son domaine, chacun avec sa personnalité et ils incarnent à eux tous la belle diversité représentative de notre village.

Notre union n'est pas éphémère le temps d'une campagne, elle est bel et bien ancrée en nous. Pour preuve, bon nombre étaient déjà élus sur le mandat précédent et les nouveaux sont parmi nous comme au premier jour. Quel dynamisme ! Quelle volonté de bien faire ! J'en suis énormément reconnaissant.

D'ailleurs, permettez-moi quelques mots à l'attention de Dominique RAYBAUD-ROSTAIN élue depuis 1985, une amie avant tout, qui avait volontairement proposé son soutien à notre équipe en se mettant en fin de liste. On ne pourra jamais oublier son investissement et la vie publique de Spéracèdes sera pour toujours liée à son nom.

Une attention aussi pour Nicolas BOYER, dernier de notre liste et ancien élu de la majorité qui a aussi fait le choix d'un soutien quitte à ne pas être élu afin de laisser sa place à de nouveaux visages. Bien que non-élu, on sait pouvoir compter sur sa présence et ses compétences.

Merci donc à vous deux, sans oublier à la fois les membres de l'opposition sortante avec qui les passes d'armes ont pu être quelques fois animées tout en étant productives, et Serge COMPIANI, Martyne SURACE, Yan SCHIPPERS et Philippe ALCARAZ, colistiers de notre précédente équipe partis vers d'autres horizons personnels mais qui resteront toujours attachés à la vie du village.

En effet, être élu est une aventure avant tout humaine.

Élu un jour, investi pour toujours.

Mais cet investissement impose des contraintes et nécessite du temps.

Notre vie personnelle doit s'adapter, il faut être joignable 24h/24 et puis, il faut accepter d'être critiqué et sali. Je remercie alors ma famille et mes proches qui acceptent tout cela à mes côtés au quotidien.

Dans ces moments comme celui que nous sommes en train de vivre, il est évident que c'est avec une pointe de nostalgie que l'on regrette l'absence de certains de nos proches qui auraient été fiers et heureux d'être parmi nous.

Enfin, je tiens à saluer l'investissement du personnel municipal sans qui rien ne serait possible. Sachez bien que ces derniers mois, le pan administratif de la mairie n'a été géré que par 2 personnes : Fabienne et Nathalie. Je veux souligner ici ce professionnalisme et cette positive attitude malgré la complexité des tâches et la gestion du personnel qui nécessite par exemple qu'elles assument au pied levé l'encadrement à la pause déjeuner de la cantine de l'école en raison de divers arrêts maladies. Voilà les contraintes d'une petite mairie mais voilà aussi la satisfaction d'un travail d'équipe soudée.

Cette équipe qui comprend aussi les services techniques composés, autour d'Amaury, de Dominique, Stéphane et Frédéric, mais également le service scolaire.

Tous les ingrédients sont bel et bien réunis, toutes les forces vives prêtes à agir... au travail, encore et toujours !

On vous donne notamment rendez-vous le 10 avril pour la nouvelle édition de notre festival incontournable de théâtre Spéra'Scènes.

Je vous remercie ».

Fin de la séance à 10h45.

Le secrétaire de séance,
Marcel ROUSTAN

